

## **SEHATRA FANARAHA-MASO NY FIAINAM-PIRENENA**

### **SeFaFi**

Observatoire de la Vie Publique

Lot III R 45 tar Tsarafaritra, Tsimbazaza, Antananarivo 101

Tél. 032 59 761 62 Email : [sefafi@gmail.com](mailto:sefafi@gmail.com) Site Web : [www.sefafi.mg](http://www.sefafi.mg)

---

### **Le point de non-retour**

Le SeFaFi s'était insurgé contre la décision de la CES (Cour Électorale spéciale) qui, le 3 mai dernier, avait validé des candidatures à l'élection présidentielle manifestement entachées d'irrégularité. Il avait demandé que cette forfaiture soit lavée par une Cour renouvelée dont les membres honorerait le serment de respecter les lois et la Constitution. Le 17 août, la nouvelle CES a publié la liste des 33 candidats ayant satisfait aux exigences de la loi. Le retour à l'ordre constitutionnel signifie retour à l'État de droit. Sur le plan juridique, la mise en place d'une nouvelle CES et la remise en cause de la liste initiale des candidats à la magistrature suprême peuvent étonner, mais sur le fond les décisions de la nouvelle CES sont plus conformes au droit.

C'était compter sans les magouilles de notre classe politique, dont l'égoïsme, la mauvaise foi et l'incompétence sont notoires dans le monde entier. Car ceux-là même qui avaient applaudi une décision entachée d'irrégularité parce qu'elle favorisait leur actions illégales, s'insurgent à présent contre une décision simplement conforme aux lois et à la Constitution. Et ceux qui s'opposent ainsi au droit comptent parmi les principaux responsables du pays ! Sont-ils seulement conscients de leurs actes... ou totalement irresponsables ?

L'alliance objective entre les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Rajoelina contre le rejet de leurs candidats démontre une fois de plus que les intérêts partisans, sinon personnels, priment sur l'intérêt général. Si ces trois protagonistes de la crise avaient fait preuve de la même convergence de vue depuis 2009, ils auraient permis au pays de faire l'économie de cette interminable crise ; et avec un accord politique sincère et durable, le problème de leur candidature ne se poserait pas aujourd'hui.

Comme le SeFaFi l'a maintes fois répété, le temps est venu de mettre un terme à une Transition qui n'aura pas été plus bénéfique à la population que les régimes précédents. Les citoyens ne toléreront pas un nouveau report.

Que ce soit aussi l'avis de la communauté internationale ne change rien à l'affaire - même si les leçons de démocratie venant de l'Union africaine et de la SADC sont plutôt mal venues après leur approbation de la réélection de Mugabe, un spécialiste du truquage électoral qui a ruiné son pays depuis 30 ans... S'y ajoute la remarque de Mr Chissano, attribuant l'élimination des candidatures controversées aux demandes des autres candidats. Cet émissaire de la SADC devrait savoir que c'est le droit qui doit régir les décisions d'une Cour électorale, et non pas les pressions des uns et des autres. Et s'il est vrai, comme l'a affirmé la RNM, qu'il s'est préoccupé de la composition du futur gouvernement, on peut se demander jusqu'où ira l'ingérence de la communauté internationale !

Pour que le processus électoral soit acceptable à Madagascar, il revient à la CENIT d'assumer ses responsabilités. Elle affirme être techniquement prête à organiser les élections et vient de publier un nouveau calendrier électoral : premier tour des présidentielles le 25 octobre, deuxième tour jumelé avec les législatives le 20 décembre 2013. Mais le choix du vendredi fait problème. La perspective de deux week-ends prolongés ne pourra que favoriser les abstentions, ainsi que la manipulation des résultats. En outre, deux jours fériés de plus pénaliseront les entreprises au détriment d'une économie déjà fort mal en point. Les samedis 26 octobre et 24 décembre nous paraissent plus appropriés.

Désormais, les conditions juridiques des scrutins sont réunies, et la communauté internationale s'est engagée à les financer. Il reste à la CENIT de donner la preuve de son indépendance, quitte à démissionner en cas de nouveau report.

Antananarivo, 23 août 2013